



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 29 juin 2007

Conseillers en exercice : 45

Votants : 37

Convocation du Conseil Municipal :
le 18 juin 2007

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 6 juillet 2007

**Opération ORU - Rue de Souché - échange de terrain Ville de Niort/
LICOINE**

Président :

M. Alain BAUDIN - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY - M. Gérard NEBAS - M. Gilles FRAPPIER - M. Luc
DELAGARDE - M. Guillaume JUIN - M. Paul SAMOYAU - M. Robert PLANTECOTE
- M. Jacques LAMARQUE - M. Gérard ZABATTA - M. Michel GENDREAU - Mme
Nicole GRAVAT - Mme Geneviève RIZZI -

Conseillers :

M. Rémy LANDAIS - Mme Andrée CHAREYRE - Mme Annie COUTUREAU - Mme
Valérie UZANU - Mme Isabelle RONDEAU - M. Bernard JOURDAIN - Mme
Madeleine CHAIGNEAU - Mme Danièle GANDILLON - M. Yannick TARDY - Mme
Catherine REYSSAT - M. Joël RENOUX - M. Alain GARCIA - M. Marc THEBAULT -
M. Jean-Louis EPPLIN - M. Stéphane TRONEL - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme
Elisabeth BEAUVAIS -

Secrétaire de séance :

Excusés ayant donné pouvoir :

- Rodolphe CHALLET donne pouvoir à Michel GENDREAU
- Amaury BREUILLE donne pouvoir à Nicole GRAVAT
- Jeanine BIMES donne pouvoir à Alain BAUDIN
- Nathalie BEGUIER donne pouvoir à Catherine REYSSAT
- Elsie COLAS donne pouvoir à Françoise BILLY
- Michel PAILLEY donne pouvoir à Bernard JOURDAIN
- Marie-Edith BERNARD donne pouvoir à Gérard NEBAS

Excusés :

Conseillers :

M. Franck GIRAUD - M. Dominique GUIBERT - Mlle Karen NALEM - Mme Catherine
DEGUERCY - Mme Françoise HALAT - Mme Claudie LAROCHE - Mme Michelle LE
FRIANT - Mme Christabelle CHOLLET -

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 juin 2007

DELIBERATION D20070266

Monsieur Gilles FRAPPIER Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire

Au titre de l'Opération de Renouvellement Urbain, un certain nombre de secteurs ont été ciblés pour la construction de logements sociaux dans le cadre de la mixité sociale voulue par la loi Solidarité et Renouvellement Urbain, dont les parcelles de terrain sises 53 et 57 rue de Souché, appartenant à la Ville de NIORT.

Or ces deux parcelles, tout en longueur, sont séparées par la propriété de M. Jacques LICOINE.

Cette configuration empêche la Ville de NIORT d'exploiter ces deux terrains. Nous sommes donc parvenus à un accord avec M. LICOINE, sur un échange qui permettra à la Ville de disposer d'une superficie de 41 a 85 ca environ et de pouvoir ainsi réaliser un programme de construction de logements sociaux.

Selon les modalités de cet accord, la Ville de NIORT céderait à M. LICOINE une partie soit 7a 84 ca environ prélevés sur la parcelle cadastrée section CS N° 107, en bordure de la rue de Souché et dont la valeur vénale a été évaluée par le service du Domaine à 23 000 €.

Pour sa part, M. LICOINE céderait à la Ville de NIORT une partie, soit 10 a 08 ca environ en fond de parcelle cadastrée section CS N° 108, correspondant à une valeur vénale estimée par le service du Domaine à 23 000 €.

Les valeurs vénales des terrains étant équivalentes, cet échange s'effectuera sans soulte.

La propriété de M. LICOINE étant entièrement close par un mur de clôture en pierres de taille, sur une hauteur de 3 mètres environ, la Ville de NIORT versera une indemnité de 7500 €, conforme à l'avis du Domaine, pour la reconstruction de la clôture.

La superficie exacte des parcelles échangées sera déterminée par géomètre-expert.

Les honoraires du géomètre et du notaire seront partagés pour un montant égal, par les coéchangistes.

Les crédits nécessaires au paiement de l'indemnité et des honoraires sont ouverts au budget principal et imputés au chapitre 21-8241-2111.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Approuver les termes de l'accord passé avec M. LICOINE.

- Autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer l'acte notarié à intervenir, tous les frais et droits en résultant seront partagés entre la Ville de NIORT et M. LICOINE.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	37
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	8

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN

Signé

Gérard NEBAS